Ma lecture d'Antigone, de Sophocle

« Je crois qu'il n'a été donné qu'à un seul texte littéraire d'exprimer la totalité des principales constantes des conflits inhérents à la condition humaine… La dialectique des sexes, des générations, de la conscience privée et du bien public, de la vie et de la mort, du mortel et du divin, se déploie sans effort à partir de la situation dramatique », écrit le philosophe et essayiste Georges Steiner, dans* Les Antigones *(1986, Gallimard, pp. 253-255).

Quand je lis cette citation, je ne peux éviter de dire :

« ÇA CRÈVE LES YEUX ! »

Laïos : *Roi de Thèbes avant d'être l'époux de Jocaste, il abusa sexuellement de l'adolescent Chrysippos, qui en éprouva une telle honte qu'il se pendit.*

Jocaste : *Soeur de Créon, elle épousa en premières noces Laïos. Plus tard, sans reconnaître Oedipe, son fils, elle l'épousa. Après la révélation de l'inceste, Jocaste se pendit.*

Œdipe : *Fils de Laïos et de Jocaste. Amant de sa mère, et meurtrier de son père. L'oracle s'est accompli ! Il a tué son père et a épousé sa mère. Oedipe se perça les yeux avec la broche de sa mère-épouse.*

Antigone : *Fille d'Oedipe et de Jocaste, sœur d'Etéocle, de Polynice et d'Ismène. Condamnée à mort pour avoir, malgré l'interdiction formelle de son oncle Créon, enseveli son frère Polynice. Enfermée vivante, elle se pendit (comme Jocaste) avec une écharpe de lin.*

Par un pur hasard, j'ai glané sur Internet, une autre citation qui a retenu toute mon attention. En lisant, j'ai pensé qu'il y avait un lien entre *Antigone* de Sophocle, et *Le deuil originaire* de Racamier.

Antigone est parmi les siens le « figurant prédestiné » qui, selon Racamier, « en vertu d'une implicite injonction maternelle et familiale, est prédestiné à figurer les versants bénéfique et maléfique de l'idéal familial de toute-puissance. Incarnant cet idéal même alors qu'il a été démenti, le figurant, ce héros, paiera son exploit du prix de sa propre individualité et de sa santé ». P-C. Racamier, Cortège conceptuel, *Éd. Apsygée, 1993, p.41.*

Je ne peux pas résister à citer, également, Henry Bauchau, qui dans son livre *Antigone*, donne avec « **JE** » une voix, ou un cri à Antigone, en la faisant s'exprimer à la première personne, au nom de toutes les femmes :

« Quand il annonce que le corps de Polynice doit pourrir sans sépulture, je ne puis plus contenir mon cri. L'indignation, la colère s'échappent de mon corps et vont frapper de front le mufle de la ville avec l'énorme fardeau de douleur, de bêtise et d'iniquité qu'elle fait peser sur moi et sur toutes les femmes. Oui, moi Antigone, la mendiante du roi aveugle, je me découvre rebelle à ma patrie, définitivement rebelle à Thèbes, à sa loi virile, à ses guerres imbéciles et à son culte orgueilleux de la mort » (p. 289). Antigone, *Henry Bauchau, Acte Sud.*

Poursuivant ma lecture d'*Antigone* de Sophocle, j'ai relevé quelques passages sur :

« LA CONFRONTATION DU MASCULIN ET DU FÉMININ ».

Déchirée par la mort de Polynice, Antigone refuse le sort qu'on réserve à ce dernier et s'oppose au Roi Créon (son oncle) et à sa Loi. Elle cherche l'aide de sa soeur Ismène, qui lui répond : *« Nous sommes des femmes, Antigone. Comment combattre contre des hommes ? Le pouvoir est toujours le plus fort. Il faut lui céder ou s'attendre au pire. » Antigone risquera le pire !»* Ismène est résignée, Antigone est révoltée !

Créon dit : « *Tant que je vivrai, une femme n'aura jamais le pouvoir ! S'il faut périr, mieux vaut tomber sous la main d'un homme que d'être appelé inférieur à une femme ». (Sophocle,* Antigone, *678-680)*

Antigone : *« Je ne pensais pas que ton décret pût mettre la volonté d'un homme au-dessus de l'ordre des dieux, au-dessus de ces lois qui ne sont pas écrites et que rien ne peut ébranler. Devrais-je, par crainte d'un homme, mériter le châtiment des dieux ? »*

Créon : *« Cette femme* (sa nièce) *viole les lois que je dicte et pense s'en tirer en faisant l'insolente. Elle se vante de son crime. Elle me nargue avec ses grands airs. En vérité, ce n'est plus moi qui suis l'homme, à ce compte, c'est elle qui ferait l'homme dans ma propre cité, si je la laissais se glorifier impunément ».*

Antigone se prépare à la mort : *« Sans noces, je vais rejoindre ma mère », « Des maris, on peut en avoir plusieurs dans une vie, mais pas des frères »,* dit-elle.

Par ces mots, Antigone signifie que la mort d'un frère est plus grave que celle d'un mari ! En fait, elle ne peut pas, me semble-t-il, échapper à sa mère, et à la fratrie incestueuse…

Pourtant, en descendant dans le tombeau des Labdacides, Antigone chante les joies de la vie de femme qu'elle n'a pas eu le temps de vivre : *« Et voici qu'il me mène, prise aux mains, sans mariage, sans noces, privée de ma part d'épouse et de mère, mais privée de mes amis je descends vivante, pauvre créature, aux cavernes des morts. » (Sophocle,* Antigone, *916-920)*

DES RÉFLEXIONS (QUI N'ENGAGENT QUE MOI...)

Antigone, serait la transmission de génération en génération : du viol d'un enfant, du meurtre du père, de l'inceste, de la rivalité des frères, et de la série de suicides… Un cheminement incestueux qui s'arrête avec la mort ?

Au-delà de l'amour fraternel, Antigone est l'objet d'une malédiction familiale. Elle ne peut pas se plier à la Loi de Créon, car elle obéit à la Loi du clan familial. Antigone fait partie intégrante du cercle maudit, elle n'a pas le choix, elle ne peut pas renoncer, c'est interdit. Elle n'a pas le droit ! Ne reste-t-elle pas jusqu'à sa mort, aux prises avec les enjeux de cette tragédie familiale ? N'a-t-elle pas été piégée, étranglée par la transmission meurtrière d'une lignée maudite ? Or, sa mort ne permet-elle pas à Ismène de vivre ?

Avec la mort d'Antigone, « la lignée maudite des Labdacides » va s'éteindre. Ismène reste vivante. Maintenant, elle est la seule messagère ayant le devoir de transmettre à la génération suivante. Que va-t-elle faire ? Reprendra-t-elle le flambeau ancestral, en laissant se consumer dans les cendres des morts, le secret familial ?

Aujourd'hui encore, je pense que dans certaines familles, la répétition de la mort est en elle-même, la signification de l'existence d'un secret impénétrable, innommable. Dans ce genre de famille, il y a les émetteurs du secret, les « porteurs » sains et les « porteurs » malins (au sens de la santé physique et psychique). Sans vouloir le reconnaître, chacun porte en soi le secret de l'autre. Il y a ceux qui s'en débarrassent sans comprendre pourquoi ce poids soudain ne les accable plus. Or, par compensation d'une paix psychique, toute relative, il en résulte que la santé d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur est définitivement altérée…

Puis, il y a ceux qui vivent avec un secret impensable, et cela jusqu'à leur mort. Mais, le secret ne meurt pas avec le « porteur », qu'il soit sain ou malin, le « porteur » est généreux malgré lui. Il n'emportera pas dans sa tombe le secret d'une tragédie familiale, qu'il le veuille ou non, le « non-dit » reste en héritage au « bénéfice » de ceux qui restent ; il va subsister, grandir en silence, se nourrir des actes, des gestes, des paroles muettes, et faire le prochain « lit de l'inceste ».

En revanche, pour Ismène, il y a un espoir, une alternative, celle de trouver un lieu où la résignation n'existe pas, où seule la vérité peut s'entendre. À partir de cette place, on peut imaginer qu'Ismène prenne son désir à bras-le-corps… Ainsi, elle pourra voir, au fil du temps, s'élaborer la création d'un autre langage. Puis, un jour (non, la suite ce n'est pas « mon prince viendra »...) plutôt comme une belle découverte, elle se dira : « Ma parole, je parle ! » Dans ce cas, on peut parier que la bulle qui renfermait la part tragique éclatera, et rendra caduc son effet dévastateur.

POUR CONCLURE

À toutes les Antigone et Ismène contemporaines (voilà que j'oubliais les frères… Etéocle et Polynice), j'ai bien envie de leur dire, même différente, *« je suis votre sœur ! »*

Claudine MENTEAU